

Espèces envahissantes de l'Okanagan-Similkameen

CROIX-DE-MALTE ET CENCRUS À ÉPINES LONGUES Identification – Biologie – Meilleures pratiques de gestion

Ces espèces envahissantes à épines se propagent rapidement dans les vallées de l'Okanagan et de Similkameen, ce qui nuit aux terres agricoles. Les deux espèces préfèrent les sols sablonneux ou bien drainés et envahissent facilement les sols perturbés. Les épines raides sur les fruits se fixent facilement aux chaussures, aux vêtements, aux animaux, aux pneus, aux machines et aux fournitures.

CROIX-DE-MALTE

- Annuelle estivale avec racine pivotante peu profonde
- Tiges vertes à brun rougeâtre (de 0,3 à 1,5 m de long)
- Forme normalement des tapis denses, mais peut pousser debout lorsqu'il y a concurrence pour la lumière
- Les feuilles sont de 13 mm de long, opposées et divisées en 4 à 8 paires de folioles ovales de 13 mm
- Les fleurs jaunes apparaissent de la fin du printemps ou du début de l'été jusqu'au gel, elles s'ouvrent le matin seulement



CENCRUS À ÉPINES LONGUES

- Annuelle estivale
- Les tiges (de 0,25 à 0,75 m) poussent généralement debout, mais peuvent se ramifier et s'étendre à plat le long du sol
- Les gaines foliaires sont aplaties, très lâches et ont une touffe de poils courts où elles rejoignent la limbe
- Les feuilles sont vert pâle
- Les graines sont rondes et épineuses (de 4 à 6 mm de largeur)

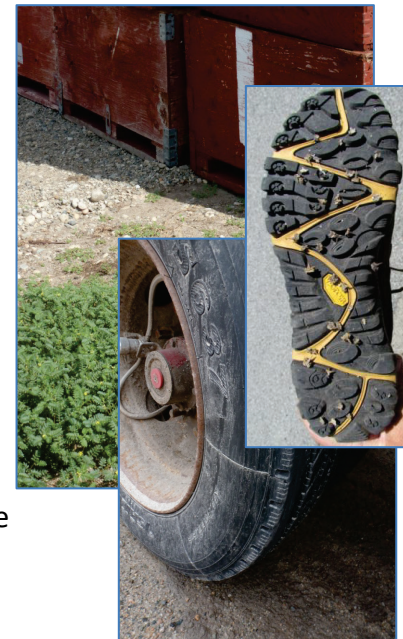


- Surveillez votre propriété régulièrement pendant la saison de croissance pour surveiller ces espèces
- Réduisez la quantité de sol nu/minimisez les perturbations du sol
- Réensemencez ou plantez dans les sols perturbés
- Élaborez des protocoles clairs pour le nettoyage des véhicules, des machines et des chaussures, comme les points de contrôle ou les postes de nettoyage

La mise en place de bacs, d'équipement et de fournitures est également un élément essentiel de la réduction de la propagation de la croix-de-Malte et du cenchrus. Les capsules de graines de la croix-de-Malte et du cenchrus peuvent se fixer facilement et être transportées d'un endroit à l'autre sans le savoir. Indiquez clairement l'emplacement pour stationner les véhicules et les machines. Les zones infestées fortement de plantes envahissantes devraient être considérées comme « interdites » jusqu'à ce que des mesures soient prises pour enlever ou détruire les plantes.

La réduction de la quantité de graines dans le sol permet de lutter à long terme contre la croix-de-Malte et le cenchrus. Enlevez les plantes **avant qu'elles produisent des graines** et continuez cette pratique pendant plusieurs années. L'enlèvement manuel ou le binage est efficace pour lutter contre les petites éclosions. Le labourage peu profond (environ 2,5 cm de profondeur) des jeunes plantes peut être efficace dans de plus grandes zones. Un labourage plus profond n'est pas recommandé puisque cette pratique peut enterrer les graines qui continueront à germer pendant plusieurs années par la suite. Le fauchage n'est pas une méthode efficace de lutte. Le paillis appliqué avant la germination ou lorsque les plantes sont petites peut supprimer efficacement les éclosions de croix-de-Malte, mais il doit être d'au moins 7 à 8 cm d'épaisseur. Il peut en outre être nécessaire d'enlever manuellement les plantes.

La lutte chimique est également une option. Des recherches menées dans le sud de l'Okanagan ont indiqué que les herbicides de pré-levée, y compris Chateau, Prism et Sandea, permettent de supprimer la croix-de-Malte tout au long de la saison. Consultez l'étiquette des cultures sur lesquelles ces herbicides peuvent être utilisés. Les herbicides de post-levée, notamment Clearview et Overdrive, ont également permis de lutter contre la croix-de-Malte tout au long de la saison de croissance, mais ils ne peuvent être appliqués que sur les sites non cultivés. Pour de plus amples renseignements sur la sélection et l'application de produits chimiques pour protéger votre culture, appelez AgriService BC au 1-888-221-7141 ou envoyez un courriel à AgriServiceBC@gov.bc.ca



Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:



Environnement et
Changement climatique Canada

Environment and
Climate Change Canada

[French] 2017 (Updated 2023)

DELIVERED BY

FUNDING PROVIDED BY



Investment
Agriculture
Foundation
of British Columbia



Canada